

près conforme à l'exécution (sauf l'église, bien entendu). On y remarque deux cours ; savoir : la première, pour les classes, avec deux galeries, dont une est latérale à l'église, et la deuxième cour, pour les Pères, sur la profondeur du périmètre et de même largeur. Il n'existe qu'une galerie, celle de droite, qui est la continuation de celle déjà indiquée comme joignant l'église.

2° Le plan de l'église à une plus grande échelle; c'est, à peu de chose près, celui de l'église du Puy, c'est-à-dire qu'il se compose d'une nef accompagnée de trois chapelles de chaque côté avec transept et chœur, carrés. Un pilier de deux pilastres est réservé, comme au Puy, entre la nef et le transept, et l'escalier de la chaire s'y trouve logé.

La seule différence qu'on remarque avec celui du Puy consiste en deux escaliers octogones qui cantonnent les angles de la façade, qui est également en retrait de l'alignement principal du collège.

On lit au milieu du plan, de la main de Martellange : « *Plan de Végglise du collège de Vienne. L'ordre qui sera observé sera ou Tuscan ou Dorique, selon que les moulures en sont faites h part.* »

3° L'élévation du collège et de l'église, sous ce titre : « *Montée ou aspect du dedans du collège de Vienne, fait Van 1606.* » C'est une coupe transversale passant par la première cour et par l'église. On représente à peu près ce qui a été exécuté pour le collège.

Sur la même feuille, et au-dessous, est la « *montée de la façade du devant du collège de Vienne, fait l'an 4 606, en juillet.* »

Ce dernier dessin offre quelques variantes avec l'exécution, attendu que cette façade a été décorée à une époque postérieure.

L'entrée du collège y était projetée, comme elle se